



COMMUNE NOUVELLE VAL-DE-DAGNE



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2020

Convocation du 19 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six du mois de février à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Jean-Louis VIDAL à Montlaur, commune déléguée, sous la présidence du Maire, Antonin ANDRIEU.

Etaient présents : ANDRIEU Antonin, ARGENTON Martine, BACHET Jean-François, BERNARDINI Rose-Marie, BORIES Chantal, CATHARY Nicole, CRAW William, FAULKNER Soisik, FERRIE Jean, FEUGUEUR Chantal, FRABOULET Claudine, GURGAND-ALVES Céline, LACUBE Claude, SAINT-GEORGES Hervé, SERRE Cédric, SUNE René, VOGEL Patricia.

Etaient absents excusés : BARADAT Eric, BRUET Laurence, DELPECH Sylvie, LEVEQUE Frédéric, MADIEC Stéphane, ROSSETTI Sylvain, SUNE Patrice.

Secrétaire de séance : FRABOULET Claudine

ODJ :

- 1- Compléments éventuels à l'ordre du jour
- 2- Approbation des Comptes de Gestion 2019 : commune et lotissement
- 3- Vote des Comptes Administratif 2019 : commune et lotissement
- 4- Questions diverses

1- COMPLEMENTS EVENTUELS A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé le point suivant :

- vote de l'affectation du résultat 2019.

Approbation à l'unanimité de l'assemblée.

2- APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2019

Le Maire présente aux conseillers les comptes de gestion 2019 de la commune et du lotissement, dressés par le Trésorier, qui n'appellent ni observation ni réserve.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de la commune et du lotissement.

3- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE

Le Maire présente le compte administratif du budget qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	657 591,43€
Recettes	:	783 990,32€
Résultat de l'exercice	:	+ 126 398,89€
Résultats antérieurs	:	+ 271 498,46€
Résultats de clôture	:	+ 397 897,35€

Section d'investissement :

Dépense	:	500 070,62€
Recette	:	351 382,91€
Résultats de l'exercice	:	- 148 687,71€
Résultats antérieurs	:	15 484,52€
Résultats de clôture	:	- 133 203,19€

Le Maire ne prend pas part au vote.

Vote à l'unanimité.

4- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU LOTISSEMENT

Le Maire, présente le compte administratif du budget du Lotissement qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	376 122,84€
Recettes	:	340 602,80€
Résultat de l'exercice	:	- 35 520,04€
Résultats antérieurs	:	+ 54 133,02€
Résultats de clôture	:	+ 18 612,98€

Section d'investissement :

Dépense	:	310 776,87€
Recette	:	277 859,04€
Résultats de l'exercice	:	+ 32 917,83€
Résultats antérieurs	:	- 73 073,26€
Résultats de clôture	:	- 40 155,43€

Le Maire ne prend pas part au vote.

Vote à l'unanimité.

5- AFFECTATION DU RESULTAT (uniquement pour la commune)

Section d'investissement	
Restes à percevoir en recettes	342 656,00€
Restes à réaliser en dépenses	303 696,97€
Excédent des restes à réaliser	38 959,03€
Report déficit investissement	133 203,19€
Besoin de financement	94 244,16€

Affectation du résultat 2019	
Inscrire au 1068 (RI)	94 244,16€
Inscrire au 002 (RF)	303 653,19€

DECIDE d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 94 244,16€ au compte 1068 en recettes d'investissement et le solde, soit 303 653,19€, au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Vote à l'unanimité.

6- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne la parole à Mme GURGAND-ALVES afin de présenter son association « le crayon rouge » en lien avec les troubles cognitifs « dys » des enfants et jeunes du territoire.

Clôture du conseil à 19h30

Antonin ANDRIEU



Claudine FRABOULET

